|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | CNECT – Société numérique, confiance et cybersécurité – Unité H.4 |
| Numéro de poste Sysper: | 387297 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Norbert SAGSTETTER  2 trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-02-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L'unité CNECT.H.4 « eGovernment and Trust » dirige l'élaboration des politiques pour un dossier au cœur des priorités politiques de la Commission : la mise en œuvre de l'environnement réglementaire et de l'architecture technique d'une identité numérique européenne basée sur le règlement eIDAS (UE 910/2014, 2024/1183). La mission de l'unité comprend la coordination et la facilitation de la mise en œuvre politique, juridique et technique d'une identité numérique européenne en étroite coopération avec les États membres et les acteurs du secteur privé. Les tâches de l'unité comprennent une coordination étroite avec les parties prenantes publiques et privées dans toute l'UE et dans les pays tiers, une sensibilisation internationale et le travail avec divers acteurs au sein de la Commission, d'autres institutions de l'UE, des entreprises et des administrations. La mise en œuvre du cadre européen d'identité numérique aidera les États membres à atteindre l'objectif de la décennie numérique selon lequel tous les citoyens de l'UE devraient avoir accès à une identité numérique sécurisée et respectueuse de la vie privée qui peut être utilisée dans toute l'Union d'ici 2030.

L'unité fait partie de la direction CNECT.H « Société numérique, confiance et cybersécurité » qui est responsable de la politique de cybersécurité de l'UE.

Les tâches de l'unité pour 2025 comprennent :

• Soutenir la mise en œuvre du nouveau règlement-cadre pour une identité numérique européenne ;

• Assurer une transition en douceur vers le nouveau cadre, y compris la mise en place d'un nouveau système de gouvernance pour les portefeuilles d'identité numérique européens, les systèmes nationaux d'identification électronique et le cadre des services de confiance ;

• Finaliser la législation de mise en œuvre ;

• Finaliser l'architecture technique et le cadre de référence pour les portefeuilles d'identité numérique européens (« boîte à outils ») en cours d'élaboration en étroite coopération avec un groupe d'experts des États membres ;

• Superviser la mise en œuvre de projets pilotes à grande échelle dans des domaines tels que : la santé électronique, le permis de conduire numérique, l'échange de diplômes, etc., en coopération avec d'autres DG ;

• Élaborer un système de certification pour les portefeuilles d'identité numérique européens ;

• Gérer la sensibilisation internationale et la reconnaissance mutuelle des cadres d'identité numérique et de services de confiance avec les pays tiers (y compris les pays candidats, les États-Unis, le Canada, l'Inde, le Japon et Singapour) ;

• Mettre en œuvre le règlement eIDAS (UE 910/2014, 2024/1183) pour les services d'identification électronique et de confiance.

Nous menons ces dossiers en étroite collaboration avec d'autres services de la Commission au sein de la DG CNECT, de la DG DIGIT, de la DG SANTE, de la DG GROW, de la DG JUST, de la DG TRADE et des agences de l'UE, telles que l'ENISA. Nous travaillons en étroite collaboration avec les États membres et un large éventail d'acteurs des secteurs public et privé.

De plus amples informations sur nos activités sont disponibles sur : Identité numérique européenne | Commission européenne (europa.eu) et https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/eidas-regulation

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous recherchons un responsable des politiques qui apporterait un soutien direct au directeur technique de l'unité H4 du CNECT dans la conduite de la vision technique et la mise en œuvre de l'écosystème européen du portefeuille d'identité numérique. Ce rôle comprend la contribution à la planification, à l'exécution et à la livraison de projets technologiques complexes tout en agissant en tant que mandataire du directeur technique en cas de besoin. En faisant le lien entre les équipes d'ingénierie et les parties prenantes institutionnelles, le rôle garantit que les projets sont livrés à temps, dans le cadre du périmètre. Les responsabilités comprennent la contribution à la gestion des ressources techniques et la coordination des activités et des tâches, tout en identifiant et en atténuant de manière proactive les risques tout au long de l'initiative du portefeuille d'identité numérique.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

**Principales responsabilités :**

• **Gestion de projet** : Élaborer et superviser les plans de projet, les échéanciers, l'allocation des ressources et la livraison globale du projet.

• **Engagement des parties prenantes** : Établir et entretenir des relations solides avec les principaux intervenants techniques et politiques.

• **Soutien d'équipe** : Soutenir une équipe multidisciplinaire et multiculturelle, en favorisant la collaboration et la productivité.

• **Coordination interfonctionnelle**: Guider les équipes interfonctionnelles, notamment les ingénieurs, les concepteurs et les analystes, pour aligner les objectifs du projet.

• **Suivi de l'avancement** : Surveiller en permanence les jalons du projet, en veillant au respect des objectifs et des délais.

• **Gestion des risques** : Identifier, traiter et atténuer les risques et problèmes potentiels pour éviter les retards du projet.

**Qualifications :**

• **Expertise technique** : Connaissance approfondie du développement de logiciels, des technologies cloud et de l'architecture système, associée à une réussite démontrée dans la gestion de projets informatiques complexes et à une expérience pratique des méthodologies Agile/Scrum.

• **Spécialisation en identité numérique** : Maîtrise de l'authentification numérique, des systèmes d'identification et des normes de protection des données, avec une connaissance des normes et spécifications du secteur.

• **Communication et leadership** : Excellentes compétences en communication, en organisation et en leadership avec la capacité de travailler en synergie et efficacement au sein des équipes.

**Compétences privilégiées :**

• **Outils de gestion de projet** : maîtrise d'outils tels que Jira, Trello ou MS Project.

* **Contexte technique :** formation formelle ou expérience pratique en informatique ou en développement de logiciels.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)